

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation : 02/09/2021

2021 - 026

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 9

votants : 12

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un du mois de septembre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : P. LEFEBVRE, A. BOBOWSKI, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, M.J. LENS, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : M. DEVANNEAUX, D. CAPY, V. LEROY, C. PICAUD

Procurations : C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, V. LEROY donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à P. LEFEBVRE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°26 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU JEU D'ARC ET DE DEUX CARREFOURS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par le Conseil Départemental pour déposer un dossier de demande de subvention 2021 au titre des crédits d'Etat « Amendes de police ».

Un devis de l'entreprise EUROVIA a été fait pour la réalisation de l'aménagement de la rue du Jeu d'Arc ainsi que deux carrefours pour un montant de 34 138.00€ HT.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer ce devis et de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à établir un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 21 septembre 2021.

Le Maire
Patrick LEFEBVRE

